RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01523
Numéro SIREN : 833 436 835
Nom ou dénomination : DEUX AU CARRÉ

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/005956

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... SAINT-ETIENNE

Date : 16/07/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/005956**
n°de gestion : **2017B01523**
n°SIREN : **833 436 835 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 16/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

DEUX AU CARRÉ - Société par actions simplifiée
20 rue Des Roses 42170 Saint-just-saint-rambert -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIEN

756531

756531

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ**

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE ST-ETIENNE — N° 2033-A-SD 2019

065956 16 JUIN 2020 — Néant

17 B 1523

Désignation de l'entreprise DEUX AU CARRE

Adresse de l'entreprise 20 Rue des ROSES 42170 ST JUST ST RAMBERT

SIREN 833436835

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 11

Exercice N clos le 30/09/2019

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	030	
	Immobilisations financières * (1)		040 111 500	042	111 500
	Total I (5)		044 111 500	048	111 500
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres* (3)	072 18 880	074	18 880
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084 98 312	086	98 312
	Charges constatées d'avance*		092	094	
	Total II		096 117 192	098	117 192
	Total général (I + II)		110 228 692	112	228 692

PASSIF

		Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120 1 000
	Écarts de réévaluation	124
	Réserve légale	126 100
	Réserves réglementées*	130
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132 47 819
	Report à nouveau	134
	Résultat de l'exercice	136 43 928
	Provisions réglementées	140
	Total I	142 92 846
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 34 723
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166 5 729
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 58 885)	172 95 393
	Produits constatés d'avance	174
	Total III	176 135 846
	Total général (I + II + III)	180 228 692

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	11 500
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	1 500

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

© Sage

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : DEUX AU CARRE — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31 09 2019

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises*				209		210	
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
	Services*		217		218	148 000	
Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)					222		
Production immobilisée*					224		
Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	148 000	

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)*				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier..... - immobilier :)				242	28 023
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	755	244	1 427
Rémunérations du personnel*				250	54 991
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	32 555
Dotations aux amortissements*				254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	24
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	117 020
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	30 981
Produits financiers (III)	280	18 241	Charges financières (V)	294	589
Produits exceptionnels (IV)				290	1 500
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art.. 217 octies)	347		300	1 500
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	4 705
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	43 928

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312 — 43 928 — 314

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles*				322	
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	4 705
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté *(44. septies)*	981	JEI (44. sexies A)	989			
ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990			
ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)			992			
Dont divers — Créance due au report en arrière du déficit			346		350	17 268
Dont divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)			655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfices col.1 / Déficit col. 2)				352	31 365	354

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356		
Déficits antérieurs reportables :*.....dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS (Bénéfices col.1 / Déficit col. 2)	370	31 365	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

© Sage

L'exercice clôturé au 30/09/2019 sur une durée de onze mois présente un montant total du bilan de 228 691.79 € et dégage un résultat bénéficiaire de 43 927.69 €.

Les Conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Importance relative
-Continuité d'exploitation
-Permanences des méthodes
-Indépendance des Exercices

Les nouvelles règles issues :

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 200-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations.
- du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert en 2005.
Le cas échéant, les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Événements significatifs :

- de l'exercice : Souscription au capital des sociétés ABC DIAG IMMO Velay et Forez à Hauteur de 65 % du capital

- postérieur à compter de la clôture : NEANT

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoire directement attribuables inclus après déduction des RRR et escomptes obtenus
Après examen du fichier des immobilisation, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Stocks :

Méthode utilisée FIFO

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements :
- Indemnités de fin de carrière.
Non significatif

© Sage

Immobilisations

DEUX AU CARRE

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du 17/01/20
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	100 000		13 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	**100 000**		**13 000**
TOTAL GÉNÉRAL	**100 000**		**13 000**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		1 500	111 500	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		**1 500**	**111 500**	
TOTAL GÉNÉRAL		**1 500**	**111 500**	

© Sage

Amortissements

DEUX AU CARRE

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du 17/01/20
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL GÉNÉRAL				

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

© Sage

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Dotations**	**Reprises**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		
TOTAL GÉNÉRAL		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	**Montant net début exercice**	**Augmentations**	**Dotations de l'exercice aux amortissements**	**Montant net fin exercice**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

© Sage

Provisions Inscrites au Bilan

DEUX AU CARRE

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du 17/01/20
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL				

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

DEUX AU CARRE

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du 17/01/20
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	872	872	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	18 000	18 000	
Débiteurs divers	8	8	
TOTAL de l'actif circulant :	**18 880**	**18 880**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL GÉNÉRAL	**18 880**	**18 880**	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	67	67		
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	34 656	10 021	24 635	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 729	5 729		
Personnel et comptes rattachés	5 032	5 032		
Sécurité sociale et autres organismes	7 071	7 071		
Impôts sur les bénéfices	3 188	3 188		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 296	17 296		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	671	671		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	3 250	3 250		
Groupe et associés	58 885	58 885		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**135 846**	**111 211**	**24 635**	

© Sage

Charges à Payer

DEUX AU CARRE

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du 17/01/20
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	67
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	3 547
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	86
Autres dettes	
TOTAL	**3 700**

© Sage

Produits à Recevoir

DEUX AU CARRE

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du 17/01/20
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	329
TOTAL	**329**

© Sage

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

DEUX AU CARRE

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du 17/01/20
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

DEUX AU CARRE

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du 17/01/20
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

© Sage

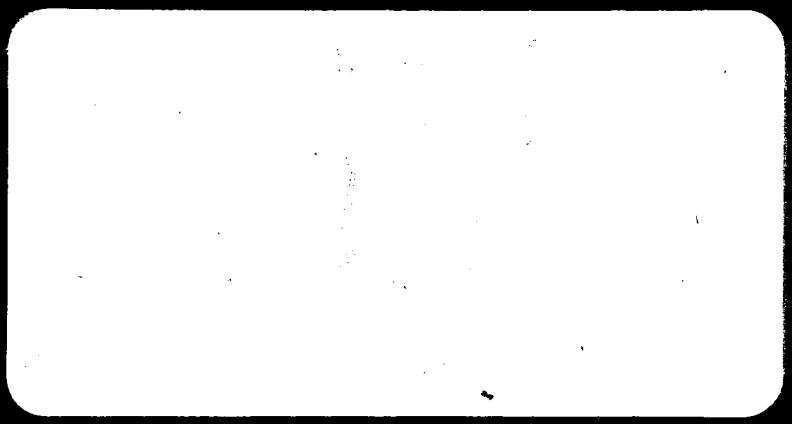
Composition du Capital Social

DEUX AU CARRE

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du 17/01/20
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1000	1

© Sage



Cabinet
Schneider

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Rue du Pinet

43120 Monistrol-sur-Loire

Tél. : 04 71 66 53 09

Fax : 04 71 61 64 26

www.cabinetschneider.fr

. S.A.S DEUX AU CARRE
.
. 20 RUE DES ROSES
. 42170 SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT

Schneider

Rue du Pinet
43120 Monistrol-sur-Loire

Tél. : 04 71 66 53 09

Fax : 04 71 61 64 26

accueil@cabinetschneider.fr

www.cabinetschneider.fr

S.A.S. DEUX AU CARRE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 20 RUE DES ROSES 42170 SAINT JUST SAINT RAMBERT
RCS SAINT ETIENNE 833 436 835

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01/10/2018 AU 30/09/2019

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes de la **S.A.S. DEUX AU CARRE** relatif à l'exercice clos le **30/09/2019,** tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I – Fondement de cette opinion.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SAS CABINET SCHNEIDER - Capital social 50 000 €
Inscrit au tableau de l'ordre des Experts-Comptables de la région de Clermont-Ferrand - Compagnie des Commissaires aux Comptes de Riom
Numéro intracommunautaire : FR 39 790 286 751 000 17 - APE 6920 Z
e-Mail : accueil@cabinetschneider.fr

II – Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

IV – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

SAS CABINET SCHNEIDER - Capital social [illegible]
Inscrit au tableau de l'ordre des Experts-Comptables de la région de Clermont-Ferrand - Compagnie des Commissaires aux Comptes de Riom
Numéro intracommunautaire : FR 39 790 286 751 000 17 - APE 6920Z
e-Mail : accueil@cabinetschneider.fr

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Monistrol-sur-Loire, le 8 Mai 2020.

SAS CABINET SCHNEIDER
Monsieur Cyrille SCHNEIDER
Commissaire aux Comptes

SAS CABINET SCHNEIDER - Capital social 50 000 €
Inscrit au tableau de l'ordre des Experts-Comptables de la région de Clermont-Ferrand - Compagnie des Commissaires aux Comptes de Riom
Numéro d'identification unique : FR 39 720 286 751 000 17 - APE 6920Z
e-Mail : accueil@cabinetschneider.fr

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise DEUX AU CARRE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 20 Rue des ROSES 42170 ST JUST ST RAMBERT

SIREN 833 436 835

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 11

Exercice N clos le 30 09 2019

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012	
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	111 500	042	111 500
	Total I (5)	044	111 500	048	111 500
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Créances (2) — Autres* (3)	072	18 880	074	18 880
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	98 312	086	98 312
	Charges constatées d'avance*	092		094	
	Total II	096	117 192	098	117 192
	Total général (I + II)	110	228 692	112	228 692

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	100
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	47 819
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	43 928
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	92 846
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	34 723
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	5 729
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 58 885)	172	95 393
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	135 846
	Total général (I + II + III)	180	228 692

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	11 500
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	1 500

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

© Sage

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise DEUX AU CARRE — Néant ☐ *

Exercice N clos le 31 09 2019

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209	210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
		Services*		217	218	148 000
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	148 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier..... - immobilier :)				242	28 023
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 755)				244	1 427
	Rémunérations du personnel*				250	54 991
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	32 555
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259	262	24
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	117 020
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	30 981
Produits financiers (III) 280 18 241		Charges financières (V)			294	589
Produits exceptionnels (IV)					290	1 500
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art.. 217 octies) 347				300	1 500
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	4 705
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	43 928

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312 43 928 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	4 705
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986		ZFU-TE (44. octies et octies A) 987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté *(44. septies)* 981		JEI (44. sexies A) 989			
	ZRD (44. terdecies) 127		ZRR (44. quindecies) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies) 990			
	ZFA (44 quaterdecies) 345		Investissements outre-mer 344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies) 992					
	Dont divers — Créance due au report en arrière du déficit 346				350	17 268
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 decies) 655					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352	354	31 365
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables :*.....dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370	372	31 365

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

© Sage

Annexe

© Sage

L'exercice clôturé au 30/09/2019 sur une durée de onze mois présente un montant total du bilan de 228 691.79 € et dégage un résultat bénéficiaire de 43 927.69 €.

Les Conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Importance relative
-Continuité d'exploitation
-Permanences des méthodes
-Indépendance des Exercices

Les nouvelles règles Issues :

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 200-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations.
- du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert en 2005.
Le cas échéant, les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Événements significatifs :

- de l'exercice : Souscription au capital des sociétés ABC DIAG IMMO Velay et Forez à Hauteur de 65 % du capital

- postérieur à compter de la clôture : NEANT

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoire directement attribuables inclus après déduction des RRR et escomptes obtenus
Après examen du fichier des immobilisation, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Stocks :

Méthode utilisée FIFO

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements :
- Indemnités de fin de carrière.
Non significatif

© Sage

Immobilisations

DEUX AU CARRE

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du 17/01/20
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	100 000		13 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	**100 000**		**13 000**
TOTAL GÉNÉRAL	**100 000**		**13 000**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		1 500	111 500	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		**1 500**	**111 500**	
TOTAL GÉNÉRAL		**1 500**	**111 500**	

© Sage

Amortissements

DEUX AU CARRE

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du 17/01/20
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL GÉNÉRAL				

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

© Sage

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Dotations**	**Reprises**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	**Montant net début exercice**	**Augmentations**	**Dotations de l'exercice aux amortissements**	**Montant net fin exercice**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

© Sage

Provisions Inscrites au Bilan

DEUX AU CARRE

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du 17/01/20
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL				

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

DEUX AU CARRE

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du 17/01/20
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	872	872	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	18 000	18 000	
Débiteurs divers	8	8	
TOTAL de l'actif circulant :	**18 880**	**18 880**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL GÉNÉRAL	**18 880**	**18 880**	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5ans au plus	A plus de 5ans
Emprunts obligataires convertibles	67	67		
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	34 656	10 021	24 635	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 729	5 729		
Personnel et comptes rattachés	5 032	5 032		
Sécurité sociale et autres organismes	7 071	7 071		
Impôts sur les bénéfices	3 188	3 188		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 296	17 296		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	671	671		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	3 250	3 250		
Groupe et associés	58 885	58 885		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**135 846**	**111 211**	**24 635**	

© Sage

Charges à Payer

DEUX AU CARRE

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du 17/01/20
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	67
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	3 547
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	86
Autres dettes	
TOTAL	**3 700**

© Sage

Produits à Recevoir

DEUX AU CARRE

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du 17/01/20
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	329
TOTAL	**329**

© Sage

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

DEUX AU CARRE

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du 17/01/20
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

DEUX AU CARRE

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du 17/01/20
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		



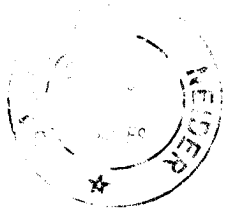
© Sage

Composition du Capital Social

DEUX AU CARRE

Période du 01/10/18 au 30/09/19
Edition du 17/01/20
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1000	1



© Sage

DEUX AU CARRÉ

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

Siège social : 20 rue des Roses

ST JUST ST RAMBERT (Loire)

833 436 835 RCS SAINT ETIENNE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT DES COMPTES CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2019
SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 25 MAI 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 43 927.69 euros, de la manière suivante :

- une somme de 24 154.58 €
 aux actions, à titre de dividende, soit, par action,
 une somme de 24.15 €

- et le surplus, soit 19 773.11 €
 au compte Autres réserves

 Total..... 43 927.69 €

En conséquence, chaque action recevra un dividende de 24.15 euros.

Ce dividende sera soumis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique de 30 %, dont 17.2 % pour les prélèvements sociaux et 12.8 % pour le prélèvement fiscal, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du code général des impôts

Toutefois, les personnes physiques ayant demandé à être dispensées du prélèvement fiscal au titre de l'article 242 quater du Code général des impôts et qui ont choisi de rester imposées au barème progressif de l'impôt sur le revenu, pourront bénéficier de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 §3.2° du Code général des impôts et de la déductibilité de la CSG.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1er juin 2020.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes par action depuis la constitution de la société ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes	Eligible à abattement	Non-éligible
30 septembre 2018	12.08 €	12.08 €	0.00 €